

# Faut-il abolir le véganisme ?

Valéry Giroux

Véganes Magazines

12 octobre 2017

[https://web.archive.org/web/  
20190429031459/https://  
www.veganesmagazine.com/faut-il-  
abolir-le-veganisme-entrevue-avec-  
valery-giroux/](https://web.archive.org/web/20190429031459/https://www.veganesmagazine.com/faut-il-abolir-le-veganisme-entrevue-avec-valery-giroux/)

# 1 Introduction

Valéry Giroux est d’abord mon amie. Elle est aussi juriste, docteure en philosophie, activiste et super brillante. Au Québec <sup>1</sup>, elle est la toute première à avoir consacré une thèse doctorale à la question des droits fondamentaux des animaux <sup>2</sup>. C’est en bonne partie grâce à elle que je suis devenu végétarien. Elle publie cet automne le « Que sais-je ? » <sup>3</sup> sur le végétarisme <sup>4</sup> (avec Renan Larue <sup>5</sup>) ainsi qu’une monographie chez L’Âge d’Homme <sup>6</sup>. J’ai saisi l’occasion pour lui poser quelques questions délicates.

**Martin Gibert — Qu’est-ce qui t’a amenée à écrire *Contre l’exploitation animale* ?**

Valéry Giroux — Au départ, je dirais que c’est une question très simple. Je me suis demandé s’il était juste que les êtres humains soient les seuls à posséder les droits les plus fondamentaux de la personne. Pour y répondre, je pars dans mon livre de deux idées principales. D’abord, je m’intéresse au grand principe de justice selon lequel les cas semblables doivent être traités de manière identique. Ce principe formel d’égalité, qui s’oppose à la discrimination arbitraire, n’est pas du tout controversé ; il se trouve même au fondement de nos meilleures théories de la justice. Ensuite, j’examine la nature et surtout la fonction des droits. Je montre que c’est la théorie selon laquelle ces droits visent à protéger les intérêts de leurs titulaires qui est la plus plausible.

**MG — Que se passe-t-il lorsqu’on joint ces deux idées ?**

VG — Cela nous conduit directement au principe d’égale considération des intérêts. En effet, si on applique le principe d’égalité aux intérêts que les droits individuels les plus fondamentaux servent à protéger, on est forcé de

---

1. NdÉ : Le Québec est une partie du Canada (Amérique du Nord). On y parle le français.

2. NdÉ : « Les droits fondamentaux des animaux : une approche anti-spéciste », [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8666/Giroux\\_Valery\\_2011\\_these.pdf](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8666/Giroux_Valery_2011_these.pdf)

3. NdÉ : « Que sais-je ? » est une collection des Presses Universitaires de France (PUF).

4. NdÉ : Il y a eu une ré-édition en 2019.

5. NdÉ : Précédemment, elle a traduit avec lui *Eat Like You Care*, (Exempla Press, 2013) ; Gary Francione et Anna Charlton, *Petit traité de végétarisme*, éditions L’Âge d’Homme, 2015. Mentionnons ses livres : *Le végétarisme et ses ennemis*, PUF, 2015 ; *Le Végétarisme des Lumières*, Garnier, 2019 et 2021 ; *La pensée végétarienne*, PUF, 2020 ; avec Hélène Thouy, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, Le Bord De L’eau, 2022 ; Anthologie végétarienne, PUF, 2023.

6. NdÉ : *Contre l’exploitation animale – Un argument pour les droits fondamentaux de tous les êtres sensibles* (ISBN : 978-2-8251-4700-9).

reconnaître que les intérêts semblables, qu'ils appartiennent à des êtres humains ou à d'autres animaux, doivent être protégés par les mêmes droits<sup>7</sup>.

## 2 Les intérêts fondamentaux des êtres sensibles<sup>8</sup>

**MG** — Dans ton livre, tu t'intéresses plus particulièrement au droit de ne pas être torturé, à celui de ne pas être tué et à celui de ne pas être asservi (ou exploité).

**VG** — C'est bien ça. En fait, j'étudie à tour de rôle les intérêts de base que ces droits servent à protéger et je me demande s'ils sont l'apanage de l'humanité. Je remarque d'abord que tous les êtres capables de ressentir la douleur ou la souffrance ont intérêt à l'éviter. Si on applique le principe de l'égalité de considération des intérêts, il faut alors reconnaître que tous ces êtres, qu'ils soient humains ou autres qu'humains, devraient jouir du même droit à la sécurité physique et psychologique.

**MG** — Qu'en est-il de l'intérêt à vivre ?

**VG** — Tous les êtres capables d'éprouver du plaisir perdent, en mourant, l'occasion de vivre les expériences agréables qu'ils auraient vécues s'ils étaient restés en vie. Tous ont, par conséquent, intérêt à ne pas être tués et méritent, me semble-t-il, de jouir du droit à la vie<sup>9</sup>.

**MG** — Tu parles aussi d'un intérêt à être libre ?

**VG** — Oui. Je pense que tous les êtres capables d'agentivité (ou de préférences, ou d'intentionnalité) ont généralement intérêt à faire ce dont ils ont envie sans contrainte. Si la liberté est interprétée comme la possibilité d'agir comme on le veut, alors tous ces animaux ont intérêt à être libres et devraient également profiter du droit à cette liberté<sup>10</sup>. J'ajouterais que si

---

7. NdÉ : Gary Francione, *Introduction aux droits des animaux*, éditions L'Âge d'Homme, 2015.

8. Il est plus adéquat de parler d'être sentients. Par exemple, une plante est sensible, notamment, aux rayons du soleil, au climat, à la disponibilité en eau et à la terre. Lire <https://www.cahiers-antispecistes.org/sentience/> (Estiva Reus, novembre 2005) et <https://lamorce.co/la-sentience-en-10-idees/> (Victor Duran-Le Peuch, 6 janvier 2025).

9. NdÉ : Gary Francione argumente lui que la souffrance est un moyen pour la perpétuation de la vie. Par conséquent, de la possibilité de souffrir découle l'intérêt à ne pas être tué contre son gré, comme découle des yeux l'intérêt à pouvoir voir.

10. NdÉ : Pour un développement étendu, sous la direction de Méryl Pinque, *Bêtes humaines ? Pour une révolution végane*, éditions Autrement, 2015 : Valéry Giroux, « Le

la liberté est plutôt comprise comme l'absence de domination (ce que les philosophes appellent la liberté au sens républicain), alors cela implique que tous les animaux sensibles ont non seulement le droit de ne pas subir de contrainte, mais aussi celui d'être traités comme des égaux, c'est-à-dire comme des « personnes » en bonne et due forme<sup>11</sup>. **MG — Que faut-il en conclure selon toi ?**

VG — Il faut en conclure que, pour éviter la discrimination arbitraire, nous avons au moins l'obligation d'étendre à tous les êtres sensibles – ceux qui sont subjectivement conscients et qui se soucient de ce qui leur arrive – les droits les plus fondamentaux de même que le statut moral et juridique de personne. À la suite de la philosophe italienne Paola Cavalieri qui m'inspire beaucoup, je pense que les droits humains n'ont rien de proprement « humain ».

### 3 Définir le véganisme

**MG — Dans ton entrée « véganisme » de l'encyclopédie philosophique<sup>12</sup>, tu définis la notion comme le mode de vie qui consiste à éviter le plus possible les produits et services ayant nécessité l'exploitation d'un animal. Cette définition fait-elle consensus ?**

VG — Elle correspond à peu près aux définitions qui faisaient récemment leur entrée dans les grands dictionnaires comme le Hachette, le Larousse et Le Robert. Donc, je dirais en gros que oui, cette définition est relativement consensuelle. Et elle présente l'avantage d'être concise. Elle va à l'essentiel.

**MG — Pourtant, tu remarques qu'elle échoue à décrire le mode de vie des gens qui se disent véganes pour des raisons de santé ou pour des raisons écologiques, notamment.**

VG — C'est vrai. Une personne animée par des motivations prudentielles (c'est-à-dire par son intérêt personnel) n'aura pas de raison d'éviter tous les aliments d'origine animale, puisque certains sont plutôt bons pour la santé humaine. Et elle n'aura certainement aucune raison d'éviter de porter du cuir.

**MG — N'est-ce pas la même chose pour l'individu qui ne se soucierait que de l'environnement ?**

---

droit à la liberté des animaux sensibles ».

11. NdÉ : Gary Francione, *Animals As Persons: Essays on the Abolition of Animal Exploitation*, Columbia University Press, 2008.

12. <https://encyclo-philo.fr/veganisme-gp>

VG — Oui, cet individu n'aurait sans doute aucune bonne raison d'éviter les spectacles du cirque, par exemple. Le véganisme offre certainement des avantages pour la santé et pour l'environnement, mais il ne peut pas s'appuyer sur ces seules considérations.

**MG — Mais cette définition pose un autre problème...**

VG — Effectivement, elle ne rend pas non plus exactement compte des raisons qui relèvent de l'éthique animale, soit les raisons qui animent la plupart des véganes. C'est que l'appartenance au règne animal n'est pas en soi un critère moralement pertinent. Pas davantage que ne l'est l'appartenance à l'espèce humaine (ce que prétendent les anthropocentristes). C'est plutôt la sensibilité qui me semble compter le plus d'un point de vue moral : c'est à partir du moment où un individu peut subir un tort consciemment que son exploitation est condamnable. Le véganisme gagnerait en rigueur s'il était défini comme le mode de vie consistant à éviter les produits et les services issus de l'exploitation d'animaux sensibles<sup>13</sup>. Cela dit, il faut encore arriver à savoir quels animaux sont sensibles, ce qui est loin d'être évident...

**MG — Comment vois-tu l'état actuel du débat sur les animaux ?**

VG — L'anthropocentrisme a toujours fait l'objet de sévères critiques. Mais c'est encore plus vrai depuis 40 ans, avec l'essor de l'éthique animale comme champ de recherche en philosophie morale. L'opposition entre humanocentristes et animalistes est donc bien connue et il me semble qu'en ce qui a trait aux arguments philosophiques, les défenseurs des animaux ont montré qu'ils ont raison ; ils ont, si j'ose dire, « gagné » le débat. Et on peut en dire tout autant de celles et ceux qui sont véganes par souci moral ou par souci de justice envers les animaux. Je pense que ces véganes font souvent preuve de plus de courage, de solidarité et de cohérence que celles et ceux dont le mode de vie en général et les choix alimentaires en particulier ne sont pas influencés par des convictions idéologiques.

**MG — Mais n'y a-t-il pas des objections internes, des objections au véganisme soulevées par des défenseurs des animaux eux-mêmes ?**

VG — Oui, c'est même un sujet qui m'intéresse beaucoup. Aujourd'hui, les activistes qui promeuvent le véganisme doivent répondre à des critiques

---

13. NdÉ : C'est la définition historique de la Vegan Society (qui est à l'origine du mot) : « Le véganisme est une façon de vivre qui cherche à exclure, autant que faire se peut, toute forme d'exploitation et de cruauté envers les animaux, que ce soit pour se nourrir, s'habiller, ou pour tout autre but. »

provenant non plus seulement du camp des suprémacistes humains, mais également de celui des partisans de la libération animale (ou des anti-spécistes). On trouve de plus en plus de gens qui sont eux-mêmes véganes, mais qui s'inquiètent néanmoins de constater qu'on parle davantage d'un mode de vie éthique que d'égalité animale ou de droits des animaux. Leurs objections, me semble-t-il, doivent être prises très au sérieux par celles et ceux qui, comme moi, promeuvent le véganisme pour libérer les animaux.

## 4 L'efficacité du boycott en question <sup>14</sup>

MG — Dans ce cadre, justement, qu'appelle-t-on l'objection de l'inefficacité ?

VG — Les véganes supposent qu'en refusant de consommer des produits d'origine animale, des animaux seront épargnés. Collectivement, bien sûr, nos choix de consommation affectent la production d'animaux pour l'alimentation humaine. Si tout le monde était végane, le nombre d'animaux exploités pour des fins humaines diminuerait dramatiquement. Mais certains craignent que nos gestes pris individuellement n'aient aucun effet bénéfique pour les animaux sensibles. L'idée est que le marché est si complexe et qu'il y a tant de gaspillage à chacun des maillons de la chaîne d'approvisionnement qu'une toute petite variation de la demande n'a pour ainsi dire aucune chance réelle d'influencer la production.

**MG — Bref, la stratégie du boycott ne marcherait pas ?**

VG — C'est en effet ce qu'on pourrait craindre. Pour répondre à cette objection, des chercheurs ont fait remarquer qu'il y a bien un seuil à partir duquel le nombre  $N$  de poulets achetés aura une influence sur le nombre d'animaux exploités. On peut imaginer que si  $N$  poulets de moins sont vendus ce mois-ci, un éleveur réduira sa production en conséquence : il produira  $N$  poulets de moins que prévu. Mon refus d'acheter un poulet au supermarché a donc  $1/N$  chances d'affecter la production d'oiseaux destinés à souffrir et à mourir pour l'alimentation humaine. Plus  $N$  est petit, plus mon geste aura des chances d'avoir un effet sur la production, bien sûr. Sauf qu'à l'inverse, plus  $N$  est grand, plus l'effet (le nombre d'oiseaux épargnés) que mon geste risque d'avoir sera important ! J'aurais donc de bonnes raisons d'éviter d'acheter un poulet, et ce, que  $N$  soit petit ou grand : en toute circonstance, j'aurais chaque fois 100 % de chances d'épargner un animal.

---

14. NdÉ : Pour un plus long développement, lire son article <https://lamorce.co/pourquoi-me-priver-si-ca-ne-sert-a-rien/>, 13 mai 2020.

**MG — Autrement dit, chaque fois qu'on se retient d'acheter un poulet, on permet en moyenne qu'un poulet de moins ne soit produit ?**

VG — C'est ce qui a été défendu, oui. Sauf que, notamment selon le philosophe américain Mark Budolfson, même si un acte de consommation individuel avait une chance considérable d'avoir un effet sur la production (ce qui, selon lui, n'est pas du tout le cas), nous n'aurions aucune bonne raison de penser que cet effet serait important. Il en conclut que ce n'est pas parce qu'on reconnaît l'importance d'éviter de causer des torts aux animaux qu'on a l'obligation morale d'être végane !

**MG — Alors, tu veux dire qu'on se prive pour rien ?**

VG — Cette objection est troublante, bien sûr. Mais il me semble qu'une meilleure manière de comprendre tout ça rétablit notre devoir d'adhérer au véganisme. D'abord, se rendre complice des entreprises qui torturent et tuent des animaux pour le profit paraît moralement problématique. Joindre volontairement un groupe de consommateurs qui, collectivement, signalent une demande en produits d'origine animale et encouragent donc les exploitants à y répondre semble l'être tout autant. Je pense que, peu importe si nos gestes pris individuellement n'ont qu'une chance infime d'épargner des animaux, nous avons néanmoins le devoir moral de refuser de tirer des bénéfices (en l'occurrence, gustatifs ou sociaux) des industries qui leur causent du tort. Nous avons sans doute même l'obligation morale de nous associer aux personnes qui contestent ces industries et cherchent, collectivement, à les démanteler.

**MG — Tu remets également en question l'idée que seul le N-ième consommateur est causalement responsable, n'est-ce pas ?**

VG — Oui, plutôt que d'attribuer l'entière responsabilité au consommateur dont le geste constitue le point de bascule (celui qui accomplit le N-ième acte de consommation), il me semble plus logique de répartir la responsabilité entre tous les consommateurs – du premier au dernier – qui ont contribué à ce que le seuil en question soit atteint. Mais ce n'est pas tout. Je crois surtout que chaque personne a l'obligation morale d'éviter de contribuer volontairement à ce qu'un résultat dommageable ne soit produit, peu importe que ce résultat advienne finalement ou pas (c'est ce que montre bien la philosophe canadienne Julia Nefsky).

**MG — Tu parles d'une sorte de cercle vertueux qui s'activerait avec le boycott végane...**

VG — En choisissant certains produits et services plutôt que d'autres,

les véganes influencent les choix des autres consommateur·trice·s, qu'ils ou elles le veuillent ou non. Les commerçants, par exemple, auront tendance à offrir plus de visibilité sur leurs étalages ou sur leurs menus aux produits qui se vendent le mieux. Par un simple mécanisme de « contagion » ou d'« amplification », les véganes ont ainsi un effet bien réel (bien qu'indirect) sur le comportement des autres clients des commerces qu'ils ou elles fréquentent. Ensuite, tout boycott (ou buycott<sup>15</sup>) gagne en efficacité lorsqu'il est accompagné d'un discours expliquant les motivations sous-jacentes aux choix de consommation.

MG — Ça me fait penser à un dessin du *New Yorker*. Deux personnes sont assises face à face au restaurant. En légende : « Je ne peux pas tenir plus longtemps sans que tu me demandes pourquoi je suis végane. »

VG — Les véganes sont souvent sommé·e·s par leur entourage de se justifier, d'expliquer leurs restrictions alimentaires ou leur rejet des services impliquant l'exploitation d'animaux. Mais, en effet, d'autres cherchent activement à créer des occasions de parler d'antisépécisme ou de droits des animaux. Ils ou elles se servent alors du marché comme d'une arène politique. Enfin et surtout, les véganes participent individuellement à construire un mouvement collectif : un mouvement social et politique qui, s'il obtient un jour le succès espéré, aura un effet considérable sur le nombre d'animaux exploités pour des fins humaines. Bref, l'objection de l'inefficacité ne nous prive pas de toutes les excellentes raisons que nous avons d'adhérer au véganisme.

## 5 L'objection de la pureté

MG — **On critique parfois les véganes parce qu'ils ou elles seraient obsédé·e·s par la pureté personnelle. Que vaut cette objection ?**

VG — La réponse courte : peut-être pas grand-chose. Cette objection me semble viser surtout un homme de paille. Je m'explique. D'abord, j'ai envie de dire que s'efforcer d'être une bonne personne est louable. Se soucier de ne pas encourager même indirectement des pratiques condamnables n'est évidemment pas, en soi, une mauvaise chose. Si les véganes donnent parfois l'impression d'exagérer en s'efforçant d'éviter la moindre trace de produit d'origine animale, c'est qu'ils ou elles prennent la question de l'exploitation

---

15. Alors que le boycott consiste à éviter certains produits, le buycott consiste à l'inverse à promouvoir des marques ou soutenir des entreprises parce qu'elles respectent certains standards éthiques.

des animaux très au sérieux.

**MG — C'est quelque chose qu'on peut difficilement leur reprocher...**

VG — C'est ce que je trouve. À condition, bien sûr, de ne pas oublier les animaux dans tout ça... Des véganes qui chercheraient exclusivement à ne pas avoir de sang sur les mains se tromperaient d'objectif. L'excellence personnelle, ce n'est certainement pas ce qui doit être placé au coeur du mouvement.

**MG — Nous, les véganes, sommes parfois perçue-s comme moralisateur-trice-s. On donne l'impression de se sentir supérieur-e-s aux autres.**

VG — C'est vrai. On nous accuse de juger les autres et même de jouer à la police en surveillant leurs moindres écarts. Et il est sans doute vrai que certain-e-s véganes manquent de diplomatie ou sous-estiment les problèmes éthiques que soulèvent nos propres habitudes de consommation (après tout, bien des produits étiquetés « sans cruauté » ont impliqué l'exploitation d'animaux humains ou non-humains). Mais, encore une fois, ça ne signifie pas pour autant que les véganes accordent plus de valeur à leur propre vertu qu'au sort des animaux.

**MG — Sur ce point, comment perçois-tu les véganes que tu connais ?**

VG — Je dirais que la plupart vivent leur véganisme comme une praxis, c'est-à-dire comme un engagement à agir en fonction de certaines valeurs dans un objectif transformatif. Lorsque les véganes lisent attentivement les étiquettes des divers produits avant de les acheter et essaient d'éviter toute trace de sous-produits d'origine animale, ce n'est généralement pas pour leur propre bénéfice ou par souci de pureté personnelle, mais parce qu'ils ou elles veulent être la preuve vivante que l'on peut vivre (et vivre bien) sans exploiter des êtres vulnérables ; parce qu'ils ou elles prennent la justice animale très au sérieux et cherchent à saisir toutes les occasions de résister à l'idéologie dominante, de contester le statu quo et d'exprimer leur solidarité avec les animaux autres qu'humains. Leur refus d'encourager même indirectement les pratiques qu'ils ou elles estiment injustes est une objection de conscience. Et ce refus de collaborer avec les personnes et les institutions qui causent des torts à des animaux ou violent leurs droits individuels peut et doit être considéré comme politique par nature. Le fait que certain-e-s véganes manquent de tact ne change rien au fait qu'ils ou elles sont politisé-e-s précisément parce qu'ils ou elles cherchent – parfois

maladroitement – à stimuler le débat public et à rassembler une masse critique de véganes qui aura un jour suffisamment de pouvoir pour obtenir les changements institutionnels que la justice requiert.

**MG — Et que réponds-tu lorsqu'on reproche aux promoteurs du véganisme de ne pas suffisamment prendre en compte les différentes situations, les différents contextes ?**

VG — S'il est relativement facile pour certain·e·s d'éviter les produits et les services issus d'animaux sensibles, le défi peut s'avérer beaucoup plus grand pour d'autres. On peut penser à celles et à ceux dont les pratiques religieuses sont difficilement compatibles avec le véganisme<sup>16</sup>. Ou aux personnes dont l'entourage est particulièrement hostile à ce mode de vie<sup>17</sup>. Ou encore aux personnes habitant des lieux où les options végétaliennes sont excessivement rares ou inabordables<sup>18</sup>. Imposer le véganisme de manière impartiale et absolue peut dans ces cas paraître insensible et injuste.

**MG — Faut-il absolument être végane, même dans les coins les plus reculés ?**

VG — Choisir le lait de soja plutôt que le lait de vache et s'abstenir plus généralement de causer activement des torts aux animaux non-humains sensibles semblent être la moindre de nos obligations de justice envers eux (on peut imaginer en effet qu'on en a de nombreuses autres). Et la difficulté d'être végane dans certains coins du monde est souvent exagérée : on trouve à peu près partout des légumineuses, des carottes et des pommes de terre, et ces aliments sont souvent moins chers que la viande et les laitages. Il n'en demeure pas moins que les déserts alimentaires existent bel et bien. Dans ces endroits spécifiques, il peut être extrêmement difficile d'éviter les produits d'origine animale. Il faut le reconnaître.

**MG — Est-ce que ça veut dire que le véganisme n'est pas un impératif moral universel ?**

VG — Je ne dirais pas ça. Il me semble qu'on peut accepter l'impératif du véganisme tout en reconnaissant qu'il n'est pas également facile à atteindre

---

16. NdÉ : Et si les pratiques religieuses sont pas ou peu compatibles avec la fin du patriarcat ? Il est certes encore parfois difficile de s'extraire d'une religion, mais c'est bien souvent plus facile que ça ne l'a été. Et il faut toujours se rappeler des difficultés des exploité·e·s et tué·e·s et faire une petite comparaison. . .

17. NdÉ : Ayons une pensée pour les LGBTI+.

18. NdÉ : Hormis pour la vitamine B12 (dont la complémentation est une nécessité), il est à priori fort peu probable de ne pas pouvoir manger végétalien pour pas cher. Rappelons que des aliments bruts suffisent (céréales, légumineuses, légumes, fruits, oléagineux) et qu'il n'y a donc pas besoin d'ersatz.

pour tout le monde. Comme on l’enseigne dans les cours d’éthique, « devoir implique pouvoir ». S’il est impossible pour une personne de satisfaire un idéal moral, on admet qu’elle n’a pas le devoir d’y arriver. Je suis tentée de dire que plus il est difficile de remplir une obligation morale, moins on est blâmable quand on n’y parvient pas. Je pense que, sans contester l’existence d’un devoir moral d’être végane, on peut être flexible lorsqu’il s’agit de blâmer ou de féliciter les individus, en fonction des situations particulières dans lesquelles ils se trouvent.

**MG — C’est pour ça que tu y vois une responsabilité collective plutôt qu’individuelle, non ?**

VG — En effet, la plupart de ces circonstances qui font en sorte qu’il peut être excessivement difficile d’être végane sont sociales, politiques, institutionnelles. La solution au problème qu’elles posent devrait à mon avis être du même ordre : moins individuelle, davantage collective. On doit éliminer les déserts alimentaires où les gens ne peuvent pas se procurer des aliments sains (légumes, fruits, graines, légumineuses, noix ou céréales) à prix raisonnables. C’est bien sûr nécessaire pour la justice animale, mais c’est également une question fondamentale de justice distributive.

**MG — Dans le « Que sais-je ? » que tu as écrit avec Renan Larue, vous défendez une conception du véganisme comme mouvement social et politique. Est-ce une façon d’éviter la plupart des objections qui ont été soulevées par des défenseurs des animaux ?**

VG — Tout à fait. Nous concevons le véganisme comme le résultat pratique de convictions morales et le moyen de modifier le monde en fonction de celles-ci. Autrement dit, le véganisme nous semble être un élément constitutif du mouvement de libération animale. Et cette manière d’interpréter le véganisme nous paraît fidèle à ce qu’avaient en tête ceux qui ont les premiers proposé la notion. Elle rend bien compte aussi de la manière dont les végages perçoivent leur propre véganisme. Puis elle permet de contourner les objections de l’inefficacité et de la pureté. Cela dit, les personnes végages ne sont pas naïves. Elles savent bien qu’il ne suffit pas d’éviter d’encourager l’exploitation animale par leurs actes de consommation pour obtenir la libération des animaux. C’est pourquoi elles ont aussi recours à bien d’autres moyens pour contester l’exploitation animale, pour dénoncer le spécisme, pour obtenir enfin un début de justice pour tous les êtres sensibles<sup>19</sup>.

---

19. NdÉ : Le « obtenir [...] un début de justice » a de quoi laisser penser qu’elle est favorable au néo-welfarisme tel que défini par Gary Francione (*Rain without Thunder: The Ideology of the Animal Rights Movement*, Temple University Press, 1996).

# Faut-il abolir le véganisme ?

Valéry Giroux

Véganes Magazines

12 octobre 2017

<https://web.archive.org/web/20190429031459/https://www.veganesmagazine.com/faut-il-abolir-le-veganisme-entrevue-avec-valery-giroux/>

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Les intérêts fondamentaux des êtres sensibles</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Définir le véganisme</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>L'efficacité du boycott en question</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>L'objection de la pureté</b>	<b>7</b>

Fait avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X 2<sub>ε</sub> pour un bon rendu pour l'impression.

<https://www.latex-project.org/>

Mis en brochure avec son paquet `pdfpages`.

Réalisé exclusivement avec du logiciel libre :

<https://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>

Vive le projet GNU, Linux-libre, et bien d'autres,

du moins tant qu'on conserve l'ordinateur.

Vous pouvez retrouver d'autres textes de Valéry Giroux adaptés par nos soins sur le site web <<https://tarage.noblogs.org/>>. Vous pourrez aussi y trouver des écrits de Gary Francione, de David Olivier, d'Élise Desaulniers, de la revue Ballast, de Kris De Decker du low←tech magazine, d'Andreas Malm, de Frédéric Lordon, de WikiRouge.net, de Minutes Rouges, des Comités Syndicalistes Révolutionnaires, d'Émile Pouget, de Victor Griffuelhes et plus encore !